

Mesnil-sur-l'Estree



Bulletin municipal 2009



S.A.M.U. (Évreux) : 15
A partir d'un portable : le 15 également
S.A.M.U. (Dreux) : 02 37 46 15 15

Gendarmerie de Nonancourt	02 32 58 00 17
E.D.F. Renseignements	02 32 29 38 01
E.D.F. Dépannage.....	08 10 33 30 27
G.D.F. Dépannage	02 32 38 44 66
Lyonnaise des Eaux.....	08 10 38 43 84
(urgence hors ouverture)	08 10 88 18 81
Hôpital de Dreux	02 37 51 52 53
Hôpital de Dreux (urgences)	02 37 51 51 85
Hôpital d'Évreux	02 32 33 80 00
Hôpital d'Évreux (urgences)	02 32 33 80 97
Centre antipoison de Lille.....	03 20 44 44 44
S.N.C.F. Renseignements :	
- Chartres/Dreux	02 43 20 50 50
- Paris-Montparnasse	01 45 82 50 50
- Horaires et réservations	08 36 35 35 35
Croix-Rouge de Dreux	02 37 46 20 01
Secours catholique de Dreux.....	02 37 50 02 58
Enfance maltraitée	08 00 05 05 41 44
S.O.S. Amitié	01 42 93 31 31
	01 42 96 29 20
Centre cardio « Maison Blanche ».....	02 37 65 43 21
Carte bleue (en cas de perte ou de vol)	08 36 69 08 80
Ambulances VITAL	02 37 42 37 38
Renseignements administratifs	39 39

POMPIERS : 18
A partir d'un portable : le 112
Pompiers de Nonancourt : 02 32 58 11 84

MESNIL-SUR-L'ESTRÉE :

Mairie (accueil)	02 37 64 90 00
Mairie (secrétariat).....	02 37 64 90 55
Mairie (télécopie)	02 37 64 90 01
Norbert CAYUELA (maire)	02 37 64 90 20
- portable	06 98 37 90 00
- mairie	02 37 64 91 81
Bureau des adjoints	02 37 64 90 56
Bernard DUPLAT (domicile)	02 37 82 93 44
Christian VINCENT (domicile)	02 37 82 95 68
Lucien SANCHIONI (domicile).....	02 37 64 92 42
La Poste.....	02 37 82 90 12
<i>Horaires :</i>	
- du lundi au vendredi : 9 h 00 - 11 h 00/14 h 00 - 16 h 00	
- le mercredi et le samedi : 9 h 00 - 11 h 00	
École primaire Gutenberg	02 37 82 97 05
Foyer communal	02 37 82 96 96
Stade municipal.....	02 37 64 90 32
Maison paroissiale	02 37 82 90 16

Sommaire

Le mot du maire	3
État civil	4
Finances.....	5
Parcours citoyenneté	6
Vues d'autrefois	7
L'Ecole.....	8
L'assainissement collectif	9
Les maisons fleuries	10
La vie de nos associations	11
Le football club vallée d'Avre.....	12
Les pongistes mesnilois	12
Les Balladins de l'Estrée.....	13
L'Âme du vitrail.....	14

Les anciens combattants	14
L'union nationale des parachutistes	15
Macadam mesnilois	16
Téléthon 2008.....	16
Gymnastique volontaire mesniloise	17
C.R.I.S.T.A.L.E.	17
Mesnil' Club-Aînés	18
TOM pousse pousse... LA MOELLE	19
Les conseils de prud'hommes.....	20
Permanences mairie	21
A votre service	22
Plan du Mesnil-sur-l'Estrée	23





Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

2009, une année qui s'annonce difficile aussi bien pour les personnes physiques que morales.

Crises financière, économique et sociale, obligent. Le budget voté en mars, fait ressortir une baisse significative des dotations de l'État et le maintien du produit des quatre taxes. Pour autant, nous n'avons pas augmenté les taux de ces dernières.

• **Le compte administratif 2008** présente un excédent global de clôture de 265 562,17 €

section fonctionnement

- recettes : 976 078, 37 €
- dépenses : 643 314,48 €

section investissement

- recettes : 35 451,20 €
- dépenses : 102 462, 72 €



Tous les projets ont été réalisés. Les principales opérations concernent l'aménagement sécuritaire sur la RD 76, la démolition de l'ancien atelier technique permettant l'aménagement ultérieur d'un grand parking Grande-Rue, la pose de nouvelles portes à l'école Gutenberg, etc. L'étude de la future station d'épuration Saint-Germain / Mesnil se poursuit.

En 2009, l'orientation budgétaire retient, pour l'essentiel, des travaux à l'école, à la cantine scolaire et la réalisation définitive du parking Grande-Rue. D'autres interventions sont également programmées : l'église, le foyer communal, l'atelier technique, certains chemins et routes communales, l'éclairage public au Clos des Rouillères. Une modification du Plan local d'urbanisme (P.L.U.) doit être portée pour que la zone 2 AU (Haut-Maine) soit urbanisable et susceptible de recevoir de futures constructions.

La vie au Mesnil...

Par ailleurs, et dans un domaine tout aussi important, la vie associative très présente dans la commune, devrait retrouver un nouvel élan avec la naissance de C.R.I.S.T.A.L.E. (centre de loisirs), et de nouvelles sections autonomes : le Football Club de la vallée d'Avre, le tennis de table, le théâtre, l'Âme du vitrail, la gymnastique volontaire, etc.

A cet endroit, je remercie toutes celles et tous ceux qui se dévouent et se donnent sans compter, au service de nos aînés, de nos jeunes, des Mesnilois en général. Enfin, je n'oublie pas nos employés communaux qui, à la mairie, à l'école, à la cantine, aux services techniques, œuvrent pour le bien des Mesnilois et pour que vive notre village.

Au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, santé, sérénité et réussite, tout au long de cette année 2009.

Bonne lecture de notre Bulletin municipal.

*Cordialement
Norbert CAYUELA*





Naissances

Noa VERGER	16 avril
Matthéo LECESNE	2 mai
Julie CADAREC	27 juin
Timothée PRÉVOST	21 juillet
Martin VARLET	2 septembre



Mariages

Xavier BESNARD et Valérie BOUCHET	21 juin
Lilian LENEPVEU et Rose PRALAIN	5 juillet
Alain BEAUCHAMP et Laurianne BERNARD	30 août



Décès

André LESUEUR	3 février
François PETIT DE CHEMELLIER	13 mars
Jacques JACQUET	19 mai
Madeleine DAVID née TOULOUSE	16 août
Melchio ARDILIO	3 septembre
Eugène LAMBERT	24 septembre



Rappel

Il est formellement interdit de brûler des détritiques dans les jardins.

La déchetterie de La Madeleine-de-Nonancourt est à votre disposition pour recueillir tous vos déchets.

In Memoriam

Stéphane PORTIER nous a quittés le 12 avril 2009.

Nous assurons notre amitié à toute la famille et lui renouvelons nos condoléances les plus sincères.

Jocelyne Galamfois

Nos remerciements à Mme GALAMFOIS à l'occasion de son départ à la retraite pour toutes ces années passées au guichet de notre poste.

Son accueil, sa gentillesse resteront encore longtemps dans la mémoire des Mesnilois.

Directeur de la publication : Norbert Cayuela

Crédit photos : Commission Communication

Rédaction : Éliane Brousse, Marie de Menou

Remerciements aux personnes qui ont participé à la relecture de ce bulletin

Conception - Impression : Ccommunication - 28100 DREUX - Tél. 02 37 46 62 36

Tirage : 500 exemplaires



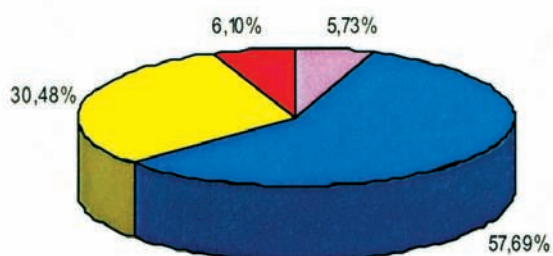


RESULTATS DE L'ANNEE 2008

Déficit d'investissement au 31/12/2008 :	67 201,72 €
Excédent de fonctionnement au 31/12/2008 :	76 689,12 €
Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2008 :	332 763,89 €
D'où un résultat à reporter de :	265 562,17 €

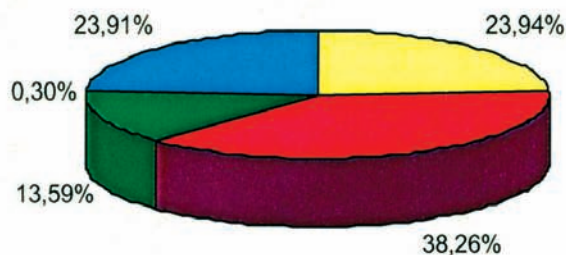
FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement



- ventes de produits
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits

Dépenses de fonctionnement



- charges générales
- charges de personnel
- autres charges de gestion courante
- intérêts d'emprunts
- réserve

INVESTISSEMENT

Réalisés en 2008 :

- Travaux en régie	1 041,99 €
- Constructions diverses	16 276,35 €
<i>(changement portes de l'école...)</i>	
- Démolition ancienne grange	6 936,80 €
- Installation de sécurité RD 76	49 237,67 €
- Voirie chemin des Terres-Neuves	11 562,33 €

Prévus en 2009 :

- Travaux en régie	10 000,00 €
- Remise en sécurité bâtiments communaux....	16 200,00 €
- Installations de sécurité	30 000,00 €
- Constructions diverses.....	5 000,00 €
- Remplacements chauffe-eau	6 227,00 €
- Voirie et terrassement	2 000,00 €
- Création parking Grande-Rue	60 804,00 €





Trois étapes obligatoires :

1. **L'enseignement de défense**
2. **Le recensement**
3. **La journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)**

1. L'enseignement de la défense

Il est programmé dans les classes de troisième et de première. Cette sensibilisation au devoir de défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU).

En outre, cet enseignement de Défense doit être complété, dans les cours d'ECJS (éducation civique, juridique et sociale) des classes de première et de terminale. En effet, la formation civique des élèves exige une réflexion sur la politique de défense, sur les conditions de la sécurité, et la diversification des menaces dans le monde d'aujourd'hui.

2. Le recensement

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

A cette occasion, les jeunes seront inscrits d'office sur les listes électorales.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement.

En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



3. La journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)

La JAPD est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents.

La JAPD est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix.

C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui la Défense aux jeunes.

Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront – s'ils le souhaitent – obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée (éducation nationale, missions locales).

En fin de journée, un **certificat de participation** est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux **examens et concours** soumis au contrôle de l'autorité publique.

Votre correspondant Défense
Bernard DUPLAT <<<





Une maison est à vendre place du château. Si les murs ont de la mémoire, ils raconteront aux futurs acquéreurs qu'ils ont vu défiler bien du monde, clients et consommateurs, car au siècle dernier, ce fut l'une des boutiques de notre village.



Vers 1905, le Mesnil compte environ 575 habitants, un bureau de poste et une épicerie face à l'imprimerie au Mesnil-Bas ; au Mesnil-Haut, plusieurs fermes, une boulangerie et deux commerces où l'on trouve presque tout.

Chez LAMIOT, place du château, la façade affiche « débit de tabac – plomb et poudre de chasse – épicerie – mercerie et comestibles – confection – toiles – rouennerie », les rouenneries étant des étoffes de coton fabriquées dans la région de Rouen. L'inscription TABAC est reprise en lettres géantes sur le côté et des plaques publicitaires indiquent que l'on peut y acheter son journal comme « le Petit Parisien » ou « le Petit Journal ». Bref, on trouve tout ce qui est nécessaire à la vie courante.

A la porte de la boutique se tient la patronne, Mme Lamiot en compagnie de sa bonne, Yvonne Chouet.



A la porte d'à côté, à l'entrée du café, le patron, Lamiot, a installé une table sur le trottoir pour les consommateurs de retour des champs. S'ils en ont le temps, ils entreront pour faire une partie de billard.

Dans la cour, un grand bâtiment permet d'écouter des concerts, de danser comme aussi chez la Veuve Duhaut un peu plus loin.

La petite Solange Goumas qui donne sagement la main à sa grand-mère et à sa marraine est probablement intimidée par le photographe et tout son attirail. Immortalisée par l'une des premières cartes postales quels souvenirs elle pourra raconter plus tard à son fils Robert Vincent !



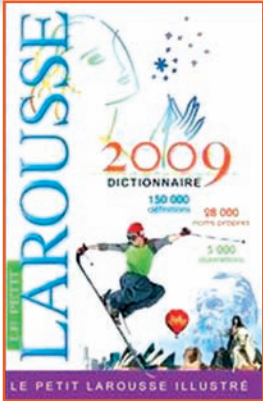
Les années ont passé, le couple Lamiot s'est séparé, la boutique a changé de propriétaires. Désormais, sur l'enseigne au-dessus de la porte du café, on peut lire « café – tabac – épicerie – charcuterie BELLE ».

Le village dépasse maintenant les 600 habitants. Belle, que l'on voit avec sa tenue blanche de charcutier, ne vend plus de confection. Les premières automobiles circulent et il a obtenu l'autorisation d'installer une pompe à essence manuelle. Celle-ci restera jusqu'en 1939.

Comme son confrère Breteau qui a succédé à la veuve Duhaut sa belle-mère, il fait éditer ses propres séries de cartes postales, sa boutique en bonne place parmi les vues de la commune.

Belle laissera la place à Desrues. Puis le commerce fermera, remplacé par des logements. La salle de bal sera abattue. Seules subsisteront les inscriptions sur la façade. Ce sont les derniers propriétaires qui, en refaisant le crépi de la maison, les ont effacées. Les cartes postales, elles, les ont conservées à tout jamais.

Nicole MARY <<<



Pour leur entrée en sixième et pour les accompagner dans une nouvelle étape scolaire, la municipalité offre un dictionnaire à chaque futur collégien mesnilois.

En 2009, Manon Balloge, Camille Bisig, Dylan Brioy, Mathieu Caradec, Yann Demarque, Anthonin Gergaud, Charlene Machado, Danaé Ollivier, Samantha Rajot, Margaux Royer, Anaïs Veillard l'ont reçu.



Tous les enfants ont eu le plaisir de voir un spectacle « 1, 2, 3 nous comptons sur nos 10 droits » pour les sensibiliser aux inégalités dans le monde.

Le défilé du carnaval a eu lieu le samedi 28 mars, sur le thème du printemps.



Avec les gendarmes, les CM1 et CM2 ont passé la sécurité routière. Ils ont travaillé sur la théorie et ont pratiqué sur un circuit à vélo.



La classe de petite et moyenne section a visité la boulangerie du village.

Nous sommes passés derrière le comptoir et nous avons pu observer les techniques du métier de boulanger.

Gérard nous a appris à pétrir le pain, Jerry nous a montré comment le faire cuire et le papa d'Hugo nous a dévoilé quelques recettes de gâteaux.





Il ne faut pas confondre le traitement des eaux qui a pour fonction de les transformer en eau potable, et l'assainissement des eaux usées rejetées par l'utilisateur après utilisation.

L'assainissement des eaux usées a pour objectif de collecter puis d'épurer les eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel afin de les débarrasser de la pollution dont elles sont chargées.

La France dispose de ressources en eau suffisantes pour satisfaire nos besoins en quantité. C'est dans la détérioration de leur qualité que réside le risque. Trop polluées, nos réserves pourraient ne plus être utilisables pour produire de l'eau potable, sinon à des coûts très élevés, du fait de la sophistication et de la complexité des techniques à mettre en œuvre pour en assurer et pour en restaurer la qualité. C'est pourquoi il faut « nettoyer » les eaux usées pour limiter le plus possible la pollution de nos réserves en eau : rivières, lacs, nappes souterraines.

Par ces faits, voici les règles d'usage de l'assainissement collectif :

En bénéficiant du service de l'assainissement collectif, l'abonné s'engage à en respecter les règles.

Ces règles interdisent :

- de causer un danger pour le personnel d'exploitation,
- de dégrader les ouvrages de collecte et d'épuration ou gêner leur fonctionnement,
- de créer une menace pour l'environnement,
- de raccorder sur votre branchement les rejets d'une autre habitation que la vôtre.

Il est interdit à l'abonné de rejeter :

- le contenu de fosses septiques et/ou les effluents issus de celles-ci,
- les déchets solides tels qu'ordures ménagères, etc., même après broyage,
- les déchets textiles, en particulier les **lingettes**, les serpillères, etc., même après broyage,
- **les graisses**,

- les huiles usagées, les hydrocarbures, solvants, acides, bases, cyanures, sulfures, métaux lourds,
- les produits et effluents issus de l'activité agricole (engrais, pesticides, lisiers, purins, nettoyage de cuves, etc.),
- les liquides ou vapeurs corrosifs,
- les vapeurs ou liquides d'une température supérieure à 70 °C,
- des matières inflammables ou susceptibles de provoquer des explosions,
- les produits radioactifs.

De plus l'abonné s'engage à respecter les conditions d'utilisation des installations mises à sa disposition.

Ainsi, il ne doit pas déverser :

- les eaux pluviales provenant des **gouttières**, des arrosages, lavages des voies publiques ou privées,
- les eaux de **vidange de piscines** ou autres bassins, etc.

Le non-respect de ces conditions peut entraîner des poursuites de la part de la collectivité

Le syndicat d'assainissement **Saint-Germain/Mesnil-sur-l'Estrée** vous informe à ce titre que désormais une **taxe de raccordement** sera perçue par celui-ci pour chaque nouvel abonné au réseau d'assainissement ; celle-ci est de **500 €**.

Il est rappelé que lorsque les nouvelles zones d'assainissements collectifs seront créées, un délai de deux ans sera accordé aux riverains pour se raccorder après installation de la conduite principale dans la rue.

Bernard DUPLAT <<<

Vice-président du syndicat d'assainissement

Les maisons fleuries



De nouveau, les participants au concours « des maisons fleuries » ont été récompensés.

La commission remercie ceux qui y participent et rendent notre village plus agréable.

Les quatre premiers prix offerts par le maire et ses adjoints ont été remis à :

MM. Dequercadec, René Palluault, Dominique Morice, Christian Verbeurgt.

Les prix suivants sont offerts par la mairie :

MM. André Caillé, Jude Masot, Michel Roland, Mme Jacqueline Jacquet, MM. Paul Perron, André Le Monier, Mme Roberte Perchon, MM. Henri Linsart, Frédéric Pain, Claude Laurent, René Pigalle, Guy Roger, Mme Marie Benhares et M. Claude Bobin.

Deux prix d'encouragement ont été décernés :

Mmes Brule et Nathalie Seguis.

Les prix ont été remis par Monsieur le maire, les adjoints et les membres de la commission.



Le jardin est une œuvre culturelle, artistique et personnelle. Un espace de vie qui se métamorphose au gré des saisons.

Par vos recherches, par vos idées originales, mesdames et messieurs, vous êtes les artisans de ce village qui s'embellit d'année en année car vous en êtes la fine fleur.

L. Sanchioni





A.F.E.S. (1971-2008)

Appelée au départ « Association familiale et rurale », c'est à l'instigation de M. Agoutin, maire du Mesnil, et de MM. Fééz et Tallandier, membres du conseil municipal, qu'elle fût créée en 1971.

Au cours de ces trente-sept années, de multiples activités ont animé notre village : football, théâtre, tennis de table, gymnastique, cyclisme, basket, piscine, modern' jazz, danse, musique, chorale, cours d'anglais, danses folkloriques, danses de salon, poney club, peinture sur soie, club des anciens, etc.

Onze présidents et présidentes ont donné de leur temps pour la réussite de cette association.

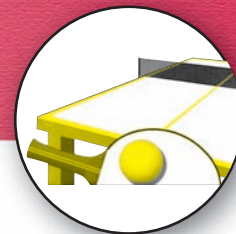
Il s'agit de :

M. Sergent, Mmes Berry, Raymonde Linsart, M. André Grichois, Mmes Brehm, Cottin, Allano, Bredoux, Martin, Cordonnier, Broucke et M. Hablet.

Bravo et merci à tous, ainsi qu'aux bénévoles qui les ont accompagnés toutes ces années.



L'Amicale sportive mesniloise



Après la dissolution de l'A.F.E.S., la section football s'est constituée en association, devenant le F.C.V.A. : « Football Club vallée d'Avre ».

Selon le souhait de M. Norbert Cayuela et des dirigeants du club, nous avons choisi un nom de club neutre, qui permet de rester ouvert

aux communes voisines dont nous accueillons déjà joueurs et enfants. Muzy est la première commune associée au projet du club, nous remercions pour cela, M. Sylvain Fleury, maire de Muzy.

Notre club compte en ses rangs, environ 130 licenciés dont 60 enfants, répartis dans les catégories de l'école de football, que nous voulons développer dès la prochaine saison.

Notre club est régi par un conseil d'administration de 15 personnes, la présidence a été confiée à notre regretté Yves Le Goff, décédé accidentellement ; nous témoignons au nom de tous les licenciés, notre sympathie à sa famille.

Jusqu'en juin, date de l'assemblée générale, M. Stéphane Grichois est le nouveau président, avec comme ambition de poursuivre le travail entrepris par tous ceux qui l'ont précédé, notamment, la famille Ardilio à l'origine de la création du club et aussi de

Les pongistes mesnilois

Les pongistes mesnilois ont commencé leur quatrième année. Cette saison, l'association compte une trentaine de licenciés, dont une grande majorité de jeunes, encadrés par Isabelle Garineau.

Sur le plan sportif, l'équipe première est en tête de son championnat de D 3 et devrait logiquement retrouver la D 2, dans laquelle les joueurs ont déjà évolué l'an passé.

De son côté, la deuxième équipe réalise une excellente saison et est également dans la course pour la montée en D 3.

Une équipe est toujours en course dans la coupe du comité et est qualifiée pour les seizièmes de finale.

Nouveauté de cette année, une coupe mixte a été engagée et pour l'instant elle a franchi les poules, le plus dur est à venir.

Une équipe « jeunes » dispute également son championnat dans la catégorie des débutants. Cette épreuve leur permet de découvrir la compétition et d'engranger un peu plus d'expérience.



Stéphane Soulet, dont le travail réalisé à la présidence ces deux dernières années a été remarquable, et, qui pour des raisons professionnelles, a quitté notre région. Cette année, la foire à tout du Mesnil sera organisée par le FCVA (Football Club vallée d'Avre) le dimanche 6 septembre 2009 au stade du Mesnil.

Inscriptions et renseignements : Isabelle Barrat, 48, Clos des Rouillières, 27650 Mesnil-sur-l'Estrée : 02 37 82 93 52 / 06 63 03 08 26.

Notre tournoi annuel, pour les jeunes et les moins jeunes, aura lieu sur le stade de Muzy, les 27 et 28 juin ; venez nombreux nous encourager, footballeur ou non, il y aura de nombreuses surprises.

Le président,

Stéphane GRICHOIS <<<

Quatre jeunes disputent le critérium individuel et les filles (Anaëlle Pain, Juliette Pelletier et Anaïs Veillard) ont déjà évolué au niveau régional.

Le club a organisé son traditionnel tournoi annuel le dimanche 5 avril 2009 à la salle polyvalente de la commune.

En juin, le club a tenu son assemblée générale.

Horaires d'entraînements

Le vendredi, de 17 h 45 à 18 h 45 pour les débutants, de 19 à 20 h 00 / 20 h 30 pour les jeunes et adultes plus expérimentés.

LE BUREAU

Présidente, entraîneur :

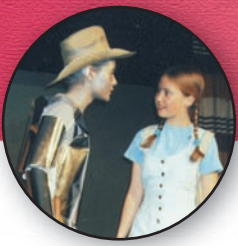
Isabelle Garineau (02 32 37 38 85),

Secrétaire : Benoît Galley,

Secrétaire adjoint : Charles-Éric Schindler,

Trésorier : Olivier Parent.





Les Balladins de l'Estrée ont vingt ans : leur public aussi !

Les Balladins de l'Estrée vont fêter leurs 20 ans d'existence. Pour ceux qui s'en souviennent c'était en 1989 ; tout le village du Mesnil-sur-l'Estrée était en fête pour célébrer le bicentenaire de notre Révolution française. Les liens noués dans le parc du château de M. et Mme de Metz sont à l'origine de la création de la troupe au son de « la carmagnole ».

Une belle histoire de complicité avec la population du Mesnil qui a soutenu les créations théâtrales et événementielles des amateurs émérites qui se sont succédé pour donner vie à des projets artistiques ambitieux. Des petits de 6 ans aux vétérans, dont la galanterie oblige à taire le nombre d'années, les Balladins constituent une famille ; des jeunes vivant des moments difficiles ont tendance à considérer qu'elle constitue leur deuxième foyer.

Il est de bon ton pour ce type d'occasion de se souvenir de faits marquants. Sans doute parmi tant de beaux souvenirs il y a ces deux spectatrices du troisième âge arrivées une heure à l'avance lors du premier spectacle pour être au premier rang. « C'est la première fois de notre vie que nous venons voir une pièce de théâtre. » A la fin de la représentation leurs yeux brillaient et elles ont dit « merci de nous avoir fait vivre ça, c'était magnifique ». Ensuite à chaque nouveau spectacle, elles étaient là, gagnées d'avance à notre cause, prêtes à vivre une belle soirée de bonheur. Pour elles et tous les autres qui nous ont fidèlement encouragés, nous avons continué encore et encore.

La plus belle histoire d'amour de tous ces Balladins, qui ont dépassé leur frousse pour se produire sur la scène du Foyer communal, c'est lui, le public du Mesnil, le plus chaleureux de France et de Navarre qui a su récompenser tant d'efforts et d'engagement. On nous prédisait que seules les pièces comiques, façon boulevard, pouvaient attirer les spectateurs du village et pourtant ils étaient plus de 300 à la première des *Misérables*, mettant les pompiers sur le grill côté sécurité.

Les plus belles pages de notre aventure nous les tournerons le samedi 27 juin prochain pour faire une belle fête et remercier tous nos fidèles supporters, dont la municipalité qui nous a toujours soutenus financièrement et honorés de sa confiance. Nous avons convié notre talentueux partenaire : la *Compagnie Champagne*, groupe de danse et le groupe de musiciens professionnels *Gallina la Lupa* à animer la fête. Rapprocher les artistes professionnels, comme Clément Aubert qui fit ses premiers pas d'acteur sur les planches du Mesnil, avec les amateurs, constitue une priorité que nous allons de plus en plus privilégier. Rien ne freinera notre envie de faire toujours mieux pour que la culture artistique soit une source de satisfaction accessible au plus grand nombre.

« Un cœur n'est juste
que s'il bat au rythme des autres cœurs »
Paul Éluard

LES BALLADINS DE L'ESTRÉE





L'Âme du vitrail

L'association compte aujourd'hui dix-huit adhérents.

Sa richesse : la diversité d'horizons différents, sa créativité, sa solidarité. Après les « préliminaires », le groupe travaille par thème choisi.

En travail commun, deux tableaux sont en cours de réalisation. Nous préparons également diverses expositions communales.

Deux visites nous ont ravies. La première à « l'Atelier du grand feu » à Marville-les-Bois, où nous avons été reçus par Mme Chesneau : conception de travail originale et très intéressante dans une vieille forge et visite de trois petites églises. La seconde à la



Travail exécuté par les membres de l'association pour enrichir l'autel de notre église

cathédrale de Chartres : ce fut un grand plaisir d'être reçus par M. Fresneaux, maître de conférences, toute la journée du samedi. Cette visite fut entièrement consacrée à la cathédrale ; étude du portail royal, lecture des vitraux et représentativité des scènes, le labyrinthe et son symbolisme, la crypte. Une architecture très impressionnante.

Un de nos prochains objectifs est la visite du musée du verre à Conches et les œuvres de François Decorchemont, grand maître verrier du département de l'Eure.

Le président,
Luciano SANCHIONI <<<

Les anciens combattants



Suite au départ de M. Bourgoïn, notre association compte seize adhérents. Lors de la cérémonie du 11 novembre 2008, MM. Métais, Laurent et Sanchioni ont reçu la croix du Combattant des mains de M. le maire et de M. Hervieu, conseiller général. D'autres décorations sont prévues lors des prochaines manifestations.

Nous avons également profité de la présence d'une délégation de l'U.N.P. (Union nationale des parachutistes de Dreux). A cette occasion, rendez-vous a été pris pour leur assemblée générale et le repas qui se sont tenus au Mesnil.



La galette des anciens combattants a eu lieu le 25 janvier et a réuni une trentaine de personnes. Le congrès intercommunal s'est déroulé le 25 avril à Saint André-de-l'Eure. Au cours de la cérémonie le vendredi 8 mai 2009 au monument aux morts, MM. Jacques Robinet et Jean-Yves Arribard ont reçu la croix du Combattant.

Le président,
Bernard BOUDEVILLE <<<





Union nationale des parachutistes



M. Roger MEYER
Président de la section 281
« Lieutenant Antoine de La Batie »

7, Lisière Normande
Le Coteau des Forges
27650 Mesnil-sur-l'Estrée
02 37 82 87 93 - 06 07 58 80 98
email : graphiteconsulting@wanadoo.fr



La section parachutiste de Dreux domiciliée depuis janvier 2008 au Mesnil, a décidé de participer de plus en plus aux cérémonies patriotiques et aux activités des anciens combattants. En contrepartie, les anciens combattants sont invités à partager avec nous nos activités et sorties et surtout les moments conviviaux. Ils peuvent bien entendu aussi amener leurs amis.

Voici les manifestations organisées en 2009 :

- Sortie du 13 juin 2009 en car au Clos-Lucé (château où a vécu Léonard de Vinci pendant ses dernières années) à côté d'Amboise.
- Méchoui le 12 septembre 2009 au petit étang de Marsalin. Coût : environ 25 €.

Nous enverrons les invitations en juillet avec toutes les précisions.

D'autres personnes de la commune peuvent se joindre à nous en réservant auprès du président.

- Assemblée générale du 16 janvier 2010 suivie d'un repas, d'un après-midi convivial et d'une tombola.

Les réservations pourront se faire à l'avance auprès du président.

Coût prévisionnel par personne : 25 €.

En ce qui concerne les cérémonies patriotiques, nous essayons de participer le plus possible même si cela n'est pas toujours évident car il nous faut nous partager entre Le Mesnil et la ville de Dreux qui subventionne la section de Dreux depuis plusieurs années.

Lors de ces festivités, nous invitons également les personnalités officielles qui nous font souvent l'honneur de rester un moment avec nous, ne serait-ce que pour boire le verre de l'amitié.

Amitiés parachutistes

*Le président,
Roger MEYER <<<*





Macadam mesnilois



Encore une année bien remplie, malgré deux adhérents blessés. Entre les préparations aux marathons et les courses elles-mêmes nos coureurs se sont bien dépensés.

Notre année sportive a commencé par les *21 km de Rambouillet* et la préparation au marathon du Mont-Saint-Michel qui a eu lieu le 24 mai, et où six de nos coureurs ont bravé le mauvais temps. Ce marathon a été encadré par une logistique importante car il a déplacé pas moins de trente-neuf personnes adhérentes et entourage, un gîte a même été loué rien que pour nous. Nous remercions d'ailleurs M. Stéphane Petit, un de nos adhérents supporters, de s'être occupé de toute cette logistique. Ensuite ce fut le triathlon du Drouais le 29 juin. Puis en septembre nos coureurs ont participé le *21 aux 7,5 km et 15 km de Vert-en-Drouais*, où un de

Résultats du Téléthon 2008

Encore cette année, malgré la crise qui frappe chacun d'entre nous, notre village a su se mobiliser et montrer sa générosité. Nous avons récolté, à travers les activités proposées et grâce à vos dons, 4 002,22 €. Un grand merci à tous les Mesnilois et Mesniloises et aux personnes des environs qui ont

nos coureurs confirmés a encadré deux jeunes futurs adhérents dans leur première compétition ; de plus ils reçurent tous les deux un trophée et le *28 aux 20 km de Tours*.



En octobre le 7, ce fut le relais de Pacy-sur-Eure, 86 km effectués par cinq coureurs et le 12 octobre ce fut les *20 km de Paris*. Puis, pour finir l'année comme il se doit nos coureurs s'attaquèrent, le 30 novembre, au marathon de La Rochelle

Maintenant, nos adhérents sont bien reconnaissables dans chaque manifestation où nous nous rendons, car nous avons offert à chacun, un coupe-vent aux couleurs de l'association ; ainsi coureurs et accompagnateurs supporters sont assortis.

Nous espérons que l'année qui va suivre sera aussi bien remplie en sensations que celle-ci, surtout pour nos futurs adhérents et coureurs que nous allons bientôt accueillir.

Le président,
Frédéric PAIN <<<

donné un peu de leur temps et beaucoup de leur cœur. Ce fut une fois de plus un succès, et c'est avec joie que je poursuivrai cette action en 2009.

Votre coordonatrice,
Sylvette BROUCKE <<<





Gymnastique volontaire mesniloise

Suite à la dissolution de l'A.F.E.S., la section de gymnastique prend son indépendance et devient :

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MESNILOISE

Cette nouvelle association créée le 1^{er} janvier 2009 a mis en place sa structure (statuts, bureau, etc.) et pris son essor avec succès.

Son effectif mixte, fidèle de plus de vingt « gymnastes volontaires » suit avec assiduité les conseils éclairés de nos deux animatrices : Laurence le lundi soir à 20 h 30 et Gwenaëlle le vendredi matin à 9 h 00 au foyer communal.

**OSEZ LA VITALITÉ ET LE DYNAMISME
AU QUOTIDIEN !**

GARDEZ LA FORME ET L'ÉQUILIBRE !



Le Centre rural intercommunal de services temporaires d'accueil et de loisirs aux enfants (C.R.I.S.T.A.L.E.) est ouvert à tous les enfants de la Communauté de communes rurales du sud de l'Eure (C.C.R.S.E.) âgés de 3 à 12 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires, sauf au mois d'août de 8 h 00 à 18 h 30. Le lieu d'accueil des enfants se fait au Foyer communal du Mesnil-sur-l'Estrée. Un planning mensuel, préparé par une équipe animatrice diplômée, propose aux enfants une large palette d'activités et de jeux adaptés selon leur âge. Les tarifs sont fixés en fonction des revenus (tarif Caisse d'allocations familiales) et sont dégressifs suivant le nombre d'enfants par famille, de 11,21 € à 19,29 € par jour et par enfant.

Par ailleurs, C.R.I.S.T.A.L.E. propose une activité hebdomadaire autour du djembé (tam-tam) tous les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30 (enfants et adultes) au Foyer communal du Mesnil sous la direction de Véronique Canadas (tarif : 4 € pour



PRÉSERVEZ VOTRE CAPITAL SANTÉ ET VOTRE MOBILITÉ !

Rejoignez-nous dans la bonne humeur.

Gymnastique volontaire mesniloise :

02 37 82 94 59 ou 02 37 82 92 39



les jeunes de moins de 18 ans et 5 € pour les adultes, cours et matériel compris avec engagement sur un mois).

Retrouvez d'autres informations sur le site internet www.cristale27.fr

A bientôt.

André HABLET <<<



Mesnil'Club-Aînés

Voyage au Puy-du-Fou



Les 5 et 6 juillet 2008 nous étions trente-huit à partir, de bonne heure (et de bonne humeur), pour le « Puy-du-Fou ». Le beau temps nous a accompagnés pendant toute la durée de notre escapade.

Arrivée en fin de matinée. Temps libre pour flâner un peu avant de nous rendre, pour un déjeuner-spectacle à la *Halle Renaissance*, où nous attendaient François I^{er} et Henri VIII (dont nous étions les humbles sujets !). Bon repas, bonne ambiance, un moment sympathique.

Ensuite, dispersion des troupes. Chacun choisissait son spectacle, dans l'ordre qui lui faisait plaisir : *Les gladiateurs*, *Les vikings*, *Le bal des oiseaux fantômes*, *La bataille du donjon*, *Les automates musiciens du bourg 1900*, *Le village médiéval* et d'autres encore. Beaucoup de monde, mais cela en valait la peine car, entre chaque représentation, nous pouvions circuler dans le parc.

Le soir dîner au *Relais de la Poste* avec, par les artistes du Puy « les cuisines de Vendée ». Encore un moment de franche rigolade...

La journée se terminait par la Scinécénie : le Puy-du-Fou fêtait ses trente ans, la magie opérait encore une fois : un spectacle grandiose se terminant par un feu d'artifice qui nous a laissés sans voix.

Après cette journée de plaisirs divers, mais fatigante, repos bien mérité dans un hôtel tout neuf et, le lendemain matin, un petit-déjeuner très copieux !

Le dimanche, promenade dans un village troglodyte situé à quelques kilomètres de Doué-la-Fontaine avec un guide très intéressant et bavard à souhait.

Ensuite, déjeuner dans la cuisine du château de Montreuil-Bellay. Repas gastronomique arrosé des vins du Domaine (heureusement que nous circulions en car !) ; puis visite du château et de ses jardins. En fin d'après-midi, retour vers le Mesnil.

Très bons souvenirs de ce voyage, un peu dur (pour nos vieilles jambes) mais qui a rempli nos têtes (encore jeunes) de superbes images.

La présidente,

Colette ROBQUIN <<<





Tom Pouce pousse... la moelle

Grand projet 2009 : Colloque national au C.H.U. de Rouen

Grâce à la générosité de tous, à l'engagement d'un bureau dévoué et l'aide de partenaires financiers, l'association continue ses projets envers les malades.

Le 3 avril 2009 a eu lieu au C.H.U. de Rouen, amphithéâtre Flaubert, le Colloque national intitulé : « Grands adolescents et jeunes majeurs atteints de cancer : accueil et qualité de vie à l'hôpital » que nous avons organisé avec le professeur Jean-Pierre Vannier du service d'onco-hématologie de Rouen.

Voici quelques thèmes qui ont été abordés lors de cette journée :

- ce qui est aidant, ce qui ajoute de la souffrance pour le jeune, pour son parent ;
- ce qui est difficile quand on est soignant ;
- le corps sexué en jeu ;
- le suivi médical à long terme ;
- la présence associative auprès des jeunes, etc.

Vous trouverez les renseignements concernant toutes nos activités sur notre site internet :

<http://tompoucepousselamoelle.medicalistes.org>

Prochaine activité : les randonnées mesniloises, le dimanche 13 septembre.

N'hésitez pas à visiter notre site internet, à laisser un message sur le livre d'or, à télécharger nos lettres de liaisons qui vous présenteront toutes nos activités par semestre et si vous le souhaitez, devenez adhérent de l'association en prenant l'adhésion annuelle de 10 €.

Nous restons à votre écoute sur :

tompoucepousselamoelle@gmail.com

ou au 06 10 55 01 34

TOM pouce pousse... LA MOELLE

<http://tompoucepousselamoelle.medicalistes.org>

tompoucepousselamoelle@gmail.com

ENSEMBLE ŒUVRONS CONTRE LA LEUCÉMIE





Les conseils de prud'hommes

En **2008** le renouvellement des **conseils de prud'hommes** a eu lieu, mais comment ces conseils se sont-ils créés ?

Quelques recherches historiques nous en donnent l'origine.

Le terme prud'homme est apparu au XI^e siècle (homme prudent et de bon conseil), le mot prud'homme provient de preux homme ou prode homme. Preux et prode provenant de la même racine latine prode dérivée du verbe latin *prodesse* : être utile.

Sous Philippe-le-Bel, en **1296**, le conseil de la ville de Paris créa vingt-quatre prud'hommes qui étaient chargés de régler les conflits entre marchands et fabricants.

Puis le système se répandit ensuite vers les grands ports et autres grandes villes.

L'organisation des prud'hommes n'a guère évolué jusqu'à nos jours, l'institution traversa sans à-coups la Révolution de 1789.

Les conseils de prud'hommes se spécialisèrent par branche de métiers : sous Napoléon I^{er}, en **1806**, un conseil est créé à Lyon pour favoriser la conciliation entre les fabricants de soie et les canuts (ouvriers de la soie), puis à Paris pour les industries métallurgiques (**1845**), ensuite pour les produits chimiques et les tissus (**1847**) et diverses autres industries.

C'est en **1848** que le paritarisme (employeurs et salariés rendant ensemble les décisions) apparaît avec le remaniement de la législation des prud'hommes.

Pour être électeurs, il fallait être âgés de 21 ans et ces mêmes électeurs pouvaient être éligibles s'ils savaient lire et écrire.

Dans la catégorie patron apparaissaient les contremaîtres, les chefs d'atelier et les personnes payant patente depuis plus d'un an et occupant au moins un employé.

La voix du président était prépondérante, mais cette présidence ne durait que trois mois et était attribuée tantôt à un patron, tantôt à un ouvrier.

Les audiences de conciliation étaient tenues par deux membres, un patron et un ouvrier ; quatre prud'hommes patrons et quatre prud'hommes ouvriers composaient le bureau de jugement.

En 1905 une loi supprime la voix prépondérante du président. Le président et le vice-président sont élus selon le système de parité.

C'est en 1907 qu'une loi est votée et met en place une véritable juridiction sociale, reconnue compétente en matière de contentieux individuels du travail.

En **1979** la loi Boulin généralise l'institution aussi bien sur le plan géographique que dans la couverture des différentes branches d'activité. Une ultime mesure législative réduira les mandats électoraux à cinq ans.

Le rôle du conseil de prud'hommes ?

Le conseil est une juridiction, un tribunal.

Son rôle est de régler par voie de conciliation ou de jugement les litiges individuels lors de l'exécution ou de la rupture d'un contrat de travail.

Actuellement le conseil de prud'hommes est composé de cinq sections autonomes : Agriculture, Industrie, Commerce, Activités diverses et Encadrement.

Chaque section comporte un bureau de conciliation, un bureau de jugement et s'il n'y a pas de décision à la majorité, une procédure de départage est prévue avec l'intervention d'un juge professionnel auprès du bureau de conciliation ou de jugement.

Bernard DUPLAT <<<





MAIRIE

Ouverture du secrétariat :

- Lundi de 15 h 00 à 18 h 00
- Mercredi de 15 h 00 à 18 h 00
- Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
- Samedi de 9 h 00 à 11 h 00

Permanences de la municipalité :

- Lundi de 16 h 00 à 18 h 00 : Bernard DUPLAT
- Mercredi de 16 h 00 à 18 h 00 : Christian VINCENT
- Vendredi de 16 h 00 à 18 h 00 : Lucien SANCHIONI

La vie de la mairie

LOCATION DU FOYER

Tarifs communaux de septembre 2008 à août 2009

Pour les habitants de la commune :

- forfait week-end300 €
- une journée en semaine150 €
- chauffage du 1^{er} octobre au 1^{er} avril75 €
- caution500 €

Location de matériel :

- tables3 €
- chaises2 €
- caution50 €

Pour les hors commune :

- forfait sociétés ou associations400 €
- chauffage du 1^{er} octobre au 1^{er} avril150 €
- caution500 €

DIVERS

Assistante sociale (Madame MARGUERITE)

- Troisième mercredi après-midi de chaque mois

RANDONNÉE PÉDESTRE

C'est en partant de la mairie le vendredi à 14 h 15 que vous pourrez user vos chaussures de marche.

INFORMATIONS

Mlles Le Clézio et Toussaint vous accueillent pour vos documents d'état civil, des informations sur l'urbanisme, les demandes de pièces administratives, les inscriptions pour la cantine, les locations de salles...

Elles restent à votre disposition pour tous renseignements. N'hésitez pas à les contacter.

 **02 37 64 90 00**

 **mairie-de-mesnillestree@wanadoo.fr**

STATIONNEMENT

Par arrêté, le stationnement dans la Grande-Rue, devant la boulangerie et le tabac, est interdit (marquage au sol), ainsi que le stationnement rue du Moulin, rue du Château et rue du Gros-Chêne (marquage au sol et panneaux).



A notre service



Bar, tabac épicerie, journaux	LILY et JOSÉ	02 37 82 90 04
Boucherie, charcuterie, épicerie	J.-L. PAUVERT	02 37 82 90 31
Boulangerie, pâtisserie « Aux Délices du Mesnil »	Barbara et Thierry GOURDON	02 37 82 90 08
Conseil aux entreprises	Jean-Philippe BROUCKE	06 07 95 63 63
Crinières et Nature-Poney Club	Richard COLLIN	02 37 64 98 05
Déménagement, transport	S.T.O.M.	02 37 82 90 76
Ébéniste, restauration de meubles	Benoît QUESTE	02 37 82 81 55
Écurie (entraînement, concours, pension)	Christophe ESCANDE SARL	02 37 82 98 48
Électro-mécanicien	Jean-Marc FUCHE	02 37 64 98 09
Entretien espaces verts, élagage	Pascal CHOLLOUX	06 08 48 97 79
NOUVEAU Entretien espaces verts, élagage	LE QUELLEC A. / HARDY M.	06 75 90 99 26
JLM Multiservices (petits travaux d'entretien bâtiment et espaces verts)	M. MORVAN	02 37 82 92 11 06 35 13 04 55
NOUVEAU Gîte de « la Côte Noire »	Florian BECAT	02 37 64 91 00 / 06 03 17 89 78
Réhabilitation tous corps d'état	Patrick VAGNER	02 37 64 91 70
Transport, terrassement	Gilles BISIG	02 37 64 91 90
COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES		
Pizzeria LA P'TITE FRINGALE	jeudi 18 h 30 à 20 h 30	06 62 76 15 23
POISSONNERIE P. MARTEL	jeudi 9 h 00 à 11 h 00	06 07 99 35 85



Mesnil-sur-l'Estrée



Selon plan des éditions L.E.P.F.



